



MONT-CARMEL

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2021

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Mont-Carmel, tenue ce quinzième jour de novembre deux mille vingt et un à dix-neuf heures trente, au lieu habituel des réunions du conseil, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec, à laquelle séance régulière sont présents :

Monsieur le Maire Pierre Saillant

Mesdames les conseillères : Cindy Saint-Jean, Réjeanne Raymond Roussel,
Mélody Dionne

Messieurs les conseillers : Lucien Dionne, Jean-Yves Boucher, Ghislain Dionne

1. Ouverture

Formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Saillant maire; madame Maryse Lizotte directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de greffière. Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19h30.

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021

4. Correspondance

5. Gestion financière

- 5.1** Approbation des dépenses et autorisation de paiements
- 5.2** Adoption du Budget SHQ du 21 septembre 2021
- 5.3** Demande de dons commandites et renouvellement d'adhésion
- 5.4** Renouvellement contrat – conciergerie 2022
- 5.5** Renouvellement contrat – tonte de gazon 2022
- 5.6** Vente de terrain – 28 rue des Cèdres
- 5.7** Vente de terrain – 21 rue des Cèdres
- 5.8** Autorisation – achat matériel roulant

6. Législation

- 6.1** Nomination – Représentant et substitut au conseil d'administration de la Régie Kam-Ouest
- 6.2** Nomination – Représentant à l'Office d'habitation du Kamouraska-Est
- 6.3** Nomination – Représentant à la Corporation de développement de Mont-Carmel
- 6.4** Nomination – Représentant à la bibliothèque Odile-Boucher
- 6.5** Nomination – Représentant Politique familiale
- 6.6** Nomination – Représentant Plan de développement local
- 6.7** Nomination – Représentant Municipalité amie des aînés

7. Nouvelles affaires

- 7.1** Paniers de Noël 2021
- 7.2** Salle Émile Lavoie et salle communautaire
- 7.3** Avis de fin d'emploi
- 7.4** Mandat MRC de Kamouraska- modification réglementaire Rang 6

8. Dépôt de documents

9. Période de questions

10. Levée de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

134-2021 IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Cindy Saint-Jean
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire tel que proposé.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021

Les membres du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 dans les délais prévus, affirment qu'ils en ont pris connaissance et renoncent à sa lecture.

135-2021 IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Mélody Dionne
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'ADOPTER, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021.

4. Correspondance

Madame Maryse Lizotte, directrice générale et greffière-trésorière, fait la lecture de la correspondance qui a un intérêt public à la demande du président d'assemblée.

5. Gestion financière

5.1 Approbation des dépenses et autorisation de paiements

136-2021 IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Réjeanne Raymond Roussel
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'APPROUVER les dépenses d'octobre 2021, tels que détaillés à la liste suggérée ci-après annexée, à savoir :

Total des salaires :	24 400.36\$
Total des incompressibles :	230 521.48\$
Total des comptes à payer :	44 383.23\$
Grand total :	<u>299 305.07\$</u>

D'AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière à en effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes.

5.2 Adoption du Budget SHQ du 21 septembre 2021

CONSIDÉRANT la correspondance reçue de l'office d'habitation du Kamouraska Est

137-2021 IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Lucien Dionne
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE le conseil accepte le budget révisé de la SHQ daté du 21 septembre 2021.

5.3 Demande de dons commandites et renouvellement d'adhésion

Après étude des demandes reçues;

138-2021 IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Ghislain Dionne
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'AUTORISER la demande suivante :
Salle André Gagnon – agrandissement modernisation 250\$

5.4 Renouvellement contrat – conciergerie 2022

CONSIDÉRANT QUE le contrat initial est presque terminé;

CONSIDÉRANT QUE le contrat a été exécuté à la satisfaction de la municipalité;

139-2021 IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Cindy Saint-Jean
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière, à signer le contrat de conciergerie avec madame Renelle Lavoie, valide pour une période d'un (1) an du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 selon les conditions actuelles.

5.5 Renouvellement contrat –tonte de gazon 2022

CONSIDÉRANT QUE le contrat initial est terminé;

CONSIDÉRANT QUE le contrat a été exécuté à la satisfaction de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE Entreprise MCO offre ses services pour l'année 2022 au même tarif que pour l'année 2021;

140-2021 IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Lucien Dionne
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'ACCEPTER l'offre de services d'Entreprise MCO pour la tonte de gazon année 2022 au montant de 7 300.00\$ avant taxes.

5.6 Vente de terrain – 28 rue des Cèdres

141-2021 IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Boucher
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE la Municipalité vende à SIMON LAGACÉ ET KATIA PELLETIER, l'immeuble suivant, avec ajustement de taxes à être fait par la Municipalité de Mont-Carmel et la Commission scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup, savoir :

DÉSIGNATION

Un terrain situé au 28, rue des Cèdres, Mont-Carmel, province de Québec, G0L 1W0, connu et désigné comme étant le LOT numéro CINQ MILLIONS QUATRE CENT VINGT-SEPT MILLE NEUF-CENT DIX-SEPT (5 427 917) du CADASTRE DU QUÉBEC, dans la circonscription foncière de KAMOURASKA, sans bâtisse dessus construite, mais avec circonstances et dépendances;

QUE cette vente soit faite avec prise de possession et occupation à la signature du contrat pour le prix de DIX MILLES DOLLARS (10 000.00\$), payable à la signature de l'acte de vente, dont quittance totale et finale;

QUE cette vente soit taxable selon les dispositions de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi sur la taxe de vente du Québec. La TPS représente la somme de CINQ CENT DOLLARS (500.00\$), et la TVQ représente la somme de NEUF CENT QUATRE-VINGT DIX-SEPT DOLLARS ET CINQUANTE SOUS (997.50\$);

QUE monsieur PIERRE SAILLANT, maire et madame MARYSE LIZOTTE, directrice générale et greffière-trésorière, soient autorisés à signer pour la Municipalité l'acte de vente préparé par la notaire JOSÉE BÉLANGER, de même qu'à signer tous documents requis et à consentir toutes clauses qu'ils jugeront nécessaires ou utiles à cette fin.

5.7 Vente de terrain – 21 rue des Cèdres

142-2021 IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Mélody Dionne
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

DE REJETER le projet de contre-proposition des acheteurs.

5.8 Autorisation – achat matériel roulant

CONSIDÉRANT les besoins en matière de matériel roulant au département de la voirie locale;

143-2021 IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Réjeanne Raymond Roussel
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'AUTORISER l'achat d'un véhicule Cherokee intégral 2016 chez Olivier Kamouraska Chrysler au montant de 18 888.00\$ avant taxes;

D'AUTORISER le lettrage du véhicule;

DE DÉCAISSER la somme à même le surplus cumulé non affecté.

6. Législation

6.1 Nomination – Représentant et substitut au conseil d'administration de la Régie Kam-Ouest

CONSIDÉRANT qu'il faille signifier par résolution les membres représentants la municipalité;

144-2021 IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Lucien Dionne
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE le conseil nomme monsieur le conseiller Ghislain Dionne à titre de représentant de la municipalité au conseil d'administration de la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska-Ouest;

QUE le conseil nomme madame la conseillère Cindy Saint-Jean à titre de substitut de du représentant de la municipalité au conseil d'administration de la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska-Ouest.

6.2 Nomination – Représentant à l’Office d’habitation du Kamouraska-Est

CONSIDÉRANT qu’il faille signifier par résolution les membres représentants la municipalité;

145-2021 IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Cindy Saint-Jean
Et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents :
QUE le conseil nomme monsieur le conseiller Lucien Dionne à titre de représentant de la municipalité à l’office d’habitation du Kamouraska-Est.

6.3 Nomination – Représentant à la Corporation de développement de Mont-Carmel

CONSIDÉRANT qu’il faille signifier par résolution les membres représentants la municipalité;

146-2021 IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Lucien Dionne
Et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents :

QUE le conseil nomme monsieur Pierre Saillant, maire et monsieur le conseiller Jean-Yves Boucher à titre de représentants de la municipalité au conseil d’administration de la Corporation de développement de Mont-Carmel.

6.4 Nomination – Représentant à la bibliothèque Odile-Boucher

CONSIDÉRANT qu’il faille signifier par résolution le membre représentant la municipalité;

147-2021 IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Ghislain Dionne
Et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents :

QUE le conseil nomme madame la conseillère Réjeanne Raymond Roussel à titre de représentant de la municipalité à la bibliothèque Odile-Boucher.

6.5 Nomination – Représentant Politique familiale

CONSIDÉRANT qu’il faille signifier par résolution le membre représentant la municipalité;

148-2021 IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Boucher
Et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents :

QUE le conseil nomme madame la conseillère Mélody Dionne à titre de représentant de la municipalité pour le dossier de la Politique familiale.

6.6 Nomination – Représentant Plan de développement local

CONSIDÉRANT qu’il faille signifier par résolution le membre représentant la municipalité;

149-2021 IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Mélody Dionne
Et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents :

QUE le conseil nomme madame la conseillère Cindy Saint-Jean à titre de représentant de la municipalité pour le dossier du Plan de développement local.

6.7 Nomination – Représentant Municipalité amie des aînés

CONSIDÉRANT qu'il faille signifier par résolution le membre représentant la municipalité;

150-2021 IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Réjeanne Raymond Roussel
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE le conseil nomme monsieur le conseiller Lucien Dionne à titre de représentant de la municipalité pour le dossier de la Municipalité amie des aînés.

7. Nouvelles affaires

7.1 Paniers de Noël 2021

ATTENDU QU'UN regroupement d'acteurs du milieu Kamouraska déploie une concertation régionale pour l'Opération paniers de Noël 2021;

ATTENDU QUE Moisson Kamouraska recevra les denrées et les fonds recueillis, confectionnera les paniers de Noël et en assurera la distribution en collaboration avec les ressources locales dans le respect des mesures sanitaires;

ATTENDU QUE Moisson Kamouraska investit 20 000\$ dans l'activité de paniers de Noël 2021;

151-2021 IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Cindy Saint-Jean
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

DE COLLABORER avec Moisson Kamouraska pour s'assurer du maintien de l'activité de paniers de Noël 2021;

D'ACCORDER à Moisson Kamouraska un don totalisant 2 000\$, duquel 1 000\$ doit être investi en certificats d'achat local en denrées alimentaires chez nos commerçants Carmelois pour les paniers de Noël 2021;

DE COLLABORER avec Moisson Kamouraska pour que les fonds excédentaires, le cas échéant, soient affectés à l'aide alimentaire aux citoyens de la municipalité l'année durant;

DE PARTAGER la résolution avec les autres municipalités du Kamouraska;

QUE les fonds soient décaissés du poste budgétaire *Transferts de droit – Autres* de l'aide financière aux municipalités dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 versée par le MAMH.

7.2 Salle Émile Lavoie et salle communautaire

CONSIDÉRANT QUE la résolution 122-2021, autorise la location des salles depuis le 12 novembre;

CONSIDÉRANT l'assouplissement de certaines mesures sanitaires;

CONSIDÉRANT les directives de la santé publique en lien avec les activités de nature événementielle ou sociale dans **une salle louée** ou un **lieu public intérieur**;

152-2021 IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Ghislain Dionne
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE la tenue d'un registre par le locataire est obligatoire;

QU'UN maximum de 25 personnes est autorisé dans la salle communautaire;

QU'UN maximum de 12 personnes est autorisé dans la salle Émile Lavoie;

QUE le lavage des mains, la distanciation de 1 mètre et le port du masque sont obligatoires dans les deux salles;

QUE le passeport vaccinal est non requis SAUF s'il y a service de nourriture, celui-ci devient obligatoire et sous la responsabilité du locataire;

QU'UN frais de conciergerie et de désinfection de 40.00\$ par heure s'applique à chacune des salles et sera facturé après la location;

QU'UN frais de conciergerie et de désinfection de 40.00\$ par heure s'applique aux organismes utilisant gratuitement les salles (lieu public intérieur);

QUE le frais de conciergerie et de désinfection de 40.00\$ par heure remplace l'ancienne tarification de la Politique de tarification des activités de loisirs et de location de locaux communautaires 2019;

QUE cette résolution soit mise à jour en fonction de l'évolution des consignes de la santé publique.

7.3 Avis de fin d'emploi

CONSIDÉRANT que l'évaluation n'est pas concluante;

154-2021 IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Cindy Saint-Jean
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

DE METTRE FIN à l'emploi de l'employé 02-0043.

7.4 Mandat MRC de Kamouraska- modification réglementaire Rang 6

155-2021 IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Réjeanne Raymond Roussel
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

DE CONFIER mandat à la MRC de Kamouraska et de procéder à la modification réglementaire nécessaire afin d'autoriser le projet de la ferme Voyer du Rang 6.

8. Dépôt de documents

-Dépôt des formulaires DGE-1038 des huit (8) candidats à l'élection générale 2021
-Accusé réception d'Élections Québec du dépôt des formulaires DGE-1038 des huit (8) candidats à l'élection générale 2021
-Dépôt du rapport d'évaluation à la direction des opérations électorales d'Élections Québec dans le cadres des élections générales municipales 2021
- Dépôt à la MRC de Kamouraska de la demande de remboursement des frais assumés par la municipalité pour l'élection à la préfecture
Dépôt d'une correspondance reçue de la Corporation de développement de Mont-Carmel (CDMC) : Mandat de gestion du Camping du lac de l'est et de la plage municipale de Mont-Carmel

9. Période de questions

La période de question a eu lieu, mais n'a nécessité aucune décision de la part du conseil.

10. Levée de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été considérés,

156-2021 IL EST PROPOSÉ par
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

DE LEVER la séance à 19h50.

Pierre Saillant, maire

Maryse Lizotte directrice générale
Greffière-trésorière

Je, Pierre Saillant, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.

Initiales